

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1844.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de grande Naturalisation du Sieur *Jean Jacques Edouard Chapelié*, Colonel d'État-Major, Commandant et Directeur de l'École Militaire de Bruxelles.

MESSIEURS,

Le Sieur Jean Jacques Édouard Chapelié, Colonel d'État-Major, Commandant et Directeur de l'École Militaire, s'est adressé à la Chambre des Représentants, le 3 décembre 1843, pour demander la grande naturalisation. Il est né à Marseille, le 13 octobre 1792; appelé en Belgique en 1831, il n'a cessé depuis cette époque de consacrer son temps et ses facultés au service du pays; sa demande est fondée sur les services éminents qu'il a rendus à l'État.

En octobre 1831, M. Chapelié remplit les fonctions de sous-chef de l'État-Major Général sous le général Desprez, qui l'avait choisi comme capable de le seconder dans les circonstances difficiles où se trouvait la Belgique; cette confiance fut pleinement justifiée, et le général Desprez témoignait, en 1832, que s'il avait rendu quelques services à la Belgique, il le devait en partie à l'active coopération de M. Chapelié.

Après la mort du général Desprez, le pétitionnaire passa dans la même qualité sous les ordres du général Evain qui, en 1834, lui offrit la mission d'organiser une école militaire pour toutes les armes, et tous les témoignages se réunissent pour attester que c'est au travail et au dévouement de M. Chapelié que le pays est redevable d'une institution qui peut aller de pair avec les établissements les plus distingués du même genre, et qui rend son fondateur digne de la reconnaissance nationale.

En 1841, le Colonel Chapelié a donné sa démission du service de France. Il est marié à une Belge et a plusieurs enfants. Sa conduite privée a toujours été digne d'éloges, et ses antécédents au service de France sont des plus honorables.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération par 55 suffrages contre 10.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.